

NOTE SUR L'EMERGENCE AU MALI

Le but de cette note est d'examiner les politiques de développement mises en œuvre au Mali et leurs résultats à la lumière des caractéristiques qui fondent l'émergence, notamment la croissance économique, la promotion de l'économie de marché, la diversification et l'industrialisation de l'économie, l'ouverture commerciale, la bonne gouvernance, le développement humain, la durabilité environnementale.

L'analyse se fera en distinguant trois périodes correspondant aux différents types de politique de développement mis en œuvre au Mali : les plans de développement, les programmes d'ajustement structurels et les stratégies de réduction de la pauvreté.

1. Politiques menées par le biais des plans de développement : le rôle prépondérant de l'Etat

Les premiers dirigeants du pays avaient opté pour l'édification d'une économie socialiste qui leur semblait être la seule voie rapide pour arriver à un développement économique et social harmonieux et équitable. Pour la réalisation de cet objectif, ils ont fait le choix d'un développement planifié de l'économie qui s'est traduit par le rôle économique prépondérant de l'Etat dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre de quatre plans quinquennaux de développement économique et social et d'un programme triennal de redressement économique et financier.

1.1.Des objectifs macroéconomiques ambitieux et peu d'emphase sur les conditions de l'émergence.

Ces plans avaient des objectifs macroéconomiques dont la réalisation auraient conduit l'économie nationale vers l'émergence. En effet, ils se caractérisaient par :

- une forte ambition en matière de croissance : 8% pour le plan 1961-1965, 7,1% pour le plan 1974-1978 et 4,9% pour le plan 1981-1985 ;
- une volonté de diversification de l'économie et de valorisation de la production locale de produits primaires ;
- des objectifs élevés en matière d'investissement

Malgré ces objectifs macroéconomiques, les plans de développement se sont peu préoccupés de créer les conditions de leur réalisation :

a) Les plans, conformément aux orientations politiques, se sont caractérisés par une économie dominée par les interventions de l'Etat. Durant cette période l'évolution des politiques s'est caractérisée principalement par un centralisme étatique avec une ouverture progressive vers le secteur privé et les collectivités locales. En effet :

- L'Etat a été le principal acteur des politiques exprimées par les plans: Etat régulateur, Etat investisseur, Etat commerçant.

- Le secteur privé a été découragé, étant considéré par les autorités de l'époque du premier plan comme le fondement du capitalisme. L'ouverture vers le secteur privé a été amorcée mais timidement par la suite.

Il est important de noter ici des relations difficiles entre les dirigeants politiques et milieux d'affaire, contrairement à la situation dans les pays émergents où on a noté plutôt une certaine connivence. Quand les dirigeants politiques et les milieux d'affaire ont commencé à collaborer surtout après le coup d'état de 1968, cette collaboration ne s'est pas faite sur la base de création de richesses, mais de création de rentes commerciales qui ont généré pour les uns et les autres d'importants revenus.

- c'est seulement avec le plan 1981-85 qu'un certain rôle a été reconnu aux collectivités locales avec la stratégie de développement intégré de base. Ceci s'est traduit aussi par un accroissement du rôle des ONG.

- b)** Le premier plan 1961-1965 avait des objectifs ambitieux en termes d'exportations qui devaient doubler en 5 ans alors que les importations devaient croître seulement au rythme de 8 % par an, minimum compatible avec l'exécution du plan. Ceci dénote un souci d'amélioration de la position des échanges extérieurs. Le plan 1981-1985 a également édicté des objectifs dans le même sens : croissance annuelle moyenne de 4,8% des exportations et croissance annuelle moyenne de 3,1% des importations.

Malgré ces quelques objectifs, l'ouverture commerciale et la recherche de positions dominantes sur les marchés extérieurs surtout pour des produits non primaires ne semblent avoir été des préoccupations importantes des différents plans.

- c)** Les différents plans se caractérisaient également par une absence totale de préoccupations en matière d'amélioration de la gouvernance. L'analyse structurelle réalisée à l'occasion de l'Etude Prospective Mali 2025 a tiré une conclusion claire dans ce domaine concernant les politiques passées en remarquant que « la plupart des approches adoptées par le passé s'attaquaient davantage aux effets (variables résultantes du système) qu'aux causes (variables motrices). Or, toute action sur les effets nécessite de nombreuses conditions relevant pour la plupart de variables situées en amont. C'est notamment le cas de la plupart des politiques sectorielles et socio-économiques qui requièrent beaucoup de pré-requis du système. En outre, ces prérequis s'avèrent d'autant plus pesants que ces politiques comportent une dimension socio-économique importante (chômage, croissance). » et « Les principaux déterminants du système sont de nature politico- institutionnelle. La prééminence de l'Etat s'accompagne d'une exigence forte de renforcement des capacités nationales en la matière. Cette exigence de bonne gouvernance doit permettre de mieux maîtriser et de tirer le meilleur parti possible des principaux déterminants extérieurs ».

- d) Les différents plans se sont peu préoccupés du développement des ressources humaines dans leurs objectifs. C'est seulement le plan 1987-1991 qui a édicté deux objectifs dans ce sens : (i) couvrir les besoins de base des populations (couverture des besoins en eau, couverture sanitaire et couverture des besoins en éducation et formation) et (ii) promouvoir l'emploi. Cependant, une réforme ambitieuse de l'éducation, visant à mettre en place une éducation de masse et de qualité, a été conçue et amorcée pendant la période du premier plan.
- e) La prise en compte des questions environnementales répondait aux problèmes rencontrés suite aux sécheresses répétées. Elle a été exprimée essentiellement en termes de lutte contre la sécheresse et la désertification et non en terme de création d'une économie verte.

1.2. Des résultats peu satisfaisants

➤ Croissance économique

En matière de croissance, les objectifs des différents plans n'ont pas été généralement atteints. Le taux réel de croissance au cours de la période 1959-1968 a été de 2,35%, de loin inférieur aux 8% prévus par le plan et à peu près équivalent au taux de croissance démographique.

Concernant la période couverte par le plan 1974-1978, le taux moyen annuel de croissance a été de 4,4% contre 7,1% prévu. Pour le plan 1981-1985, la réalisation a été de 2,2% de croissance moyenne annuelle contre 4,9% prévu. Seul le plan 1987-1991, avec 4,9%, a dépassé son objectif de croissance, qui était modeste (3,4%).

➤ **Diversification de l'économie**

Durant cette période les progrès les plus spectaculaires ont eu lieu dans le secteur secondaire avec la création de nombreuses unités industrielles.

En matière d'industrialisation, deux sous-périodes peuvent être ici retenues, celle allant de 1960 à 1968 et correspondant au monopole du secteur d'Etat et celle qui va de 1969 à la fin des années 70 marquée par la coexistence des secteurs public, privé et mixte même si le domaine de l'Etat reste fondamentalement dominant.

i) Le monopole d'Etat (1960 - 1968)

Ce fut une période de tentative de rupture totale avec le passé surtout une marche forcée vers l'industrialisation du Mali. Bien que le premier plan quinquennal soit prioritairement axé sur l'agriculture, c'est au niveau des investissements industriels que le bilan sera positif. En effet, cette période de construction du socialisme malien a vu le Mali, enclavé et sans ressources minières exploitées, devenir en quelques années le 3^{ème} pays le plus industrialisé de l'ex-AOF après la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Les pays socialistes, notamment la République Populaire de Chine, l'ex-URSS et la Yougoslavie, ont largement contribué à la création des premières sociétés et entreprises d'Etat dont treize entreprises industrielles. Les pays de l'Europe de l'Ouest ont financé trois entreprises industrielles.

Il faut toutefois souligner que pendant cette même période d'édification d'un puissant secteur public, trois unités industrielles privées verront le jour. La fin de la période sera marquée par un certain renforcement des autres types de propriété (privé et mixte).

ii) La coexistence des trois secteurs (1969 - 1980)

L'avènement du pouvoir militaire en 1968 va entraîner un timide changement dans la politique économique du Mali sans remettre en cause le rôle prépondérant de l'Etat. Le plan triennal de redressement (1969 - 1972) conforte cela dans ses principaux choix stratégiques de développement du pays. Le plan quinquennal (1974 - 1978) qui suit ne remettra pas non plus fondamentalement en cause l'option du début des indépendances puisqu'il retient comme orientation générale une "Economie Nationale Indépendante et Planifiée basée sur la coexistence des secteurs public, mixte et privé".

L'offensive des investissements mixtes et privés, dans le domaine spécifique de l'industrie, se traduira par la création de six entreprises industrielles en même temps que quelques projets publics.

La création et la promotion de petites et moyennes industries/entreprises sera soutenue par le Centre d'Etude pour la Promotion Industrielle (CEPI) et à travers un nouveau code des investissements.

Cependant, la structure du PIB témoigne d'une économie insuffisamment développée, où le poids du secteur primaire avec 45,60% en 1980 est encore prépondérant même si par rapport à 1960 (53,88%) sa part a diminué au profit des secteurs secondaire (12,49% en 1980 contre 11,11% en 1960) et tertiaire 41,92% en 1980 contre 35,01% en 1960).

➤ **Ouverture commerciale**

Les exportations maliennes ne sont pas diversifiées au cours de cette période. En 1959, ces exportations étaient dominées par l'arachide et bétail qui représentait respectivement 31% et 39%. Dans les années 1980, le coton et l'élevage représentaient en moyenne plus de 70%.

➤ **Gouvernance**

Le système de gouvernance politique est resté fermé pendant les deux premières décennies de l'indépendance avec la succession d'un régime de parti unique de fait, d'un régime d'exception et d'un régime de parti unique constitutionnel.

Durant cette période, l'économie est restée de type administré où les fonctions de commercialisation des principaux produits agricoles étaient assurées par un office d'Etat (OPAM) et l'import-export était sous la responsabilité d'une société d'Etat (SOMIEX). L'OPAM a joué un rôle notoirement démotivant pour la production de céréales qui sont la première production du Mali.

L'important secteur d'Etat a eu des résultats médiocres tant en ce qui concerne la qualité des biens produits et des services fournis que des coûts que ces biens et services représentent pour l'économie. Par exemple, la dette extérieure des entreprises publiques accumulées s'élevait à 4,6 milliards à la fin de 1986. Les principales raisons de cette situation relèvent des problèmes de gouvernance: (i) le mauvais choix des investissements ; (ii) l'absence de discipline financière ; (iii) les rapports Etat-Entreprises publiques mal définies.

➤ **Ressources humaines**

Dans le domaine du développement de l'éducation, des résultats importants ont été obtenus pendant la période du premier plan, mais remis en cause après suite aux vicissitudes de la vie politique. En effet, suite aux orientations de la politique éducative des premiers dirigeants du pays visant la mise en place d'une éducation de masse et de qualité, une loi instituant le système éducatif rénové est voté en 1962 et un programme de constructions d'écoles, de recrutement et de formation des enseignants et de fourniture d'équipements est décidé. A la fin des années 1960, un

tiers des garçons et 20% des filles sont scolarisés soit trois fois plus qu'en 1960. Le coup d'Etat de 1968 a donné un coup d'arrêt à ce processus.

2. Politiques économiques menées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel : le triomphe des thèses libérales

2.1. Justifications et objectifs

Face aux importants déséquilibres internes et externes, le Mali, à l'instar beaucoup d'autres pays africains, a dû s'engager dans des programmes d'abord d'assainissement, ensuite de redressement et enfin d'ajustement à partir de 1980.

Les programmes d'ajustement ont été bâtis autour de deux volets : la réduction des dépenses et la restructuration des dépenses. Ils reposent sur un double constat : les économies africaines n'ont pas les ressources financières nécessaires à la poursuite de leur politique initiale de soutien à la consommation et à la production ; elles manquent également de capacités humaines et techniques pour reproduire de façon administrative la vérité des prix et les arbitrages du marché respectant les degrés de rareté des ressources ressentis par les différents agents économiques.

Le volet « réduction des dépenses » coïncide plus ou moins avec les programmes de stabilisation qui sont associés au départ à l'intervention du Fonds monétaire international. Ils s'appuient essentiellement sur la gestion restrictive de la demande globale à travers les politiques budgétaire, monétaire et de taux de change, à la fois pour assurer une plus grande maîtrise de l'inflation et pour contribuer à l'amélioration de la balance des paiements. Les programmes de stabilisation ont eu dans un premier temps comme objectif de créer les conditions d'une relative maîtrise de l'évolution des grandeurs macroéconomiques sur le chemin du rétablissement des équilibres macrofinanciers rompus. Les modèles développés à l'effet de s'assurer de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité des programmes de stabilisation sont articulés autour des grandeurs monétaires dont les statistiques étaient considérées fiables..

Le volet « restructuration des dépenses » vise une meilleure allocation des ressources et des changements des prix relatifs des produits en vue d'une restructuration concomitante et cohérente de la production, de la demande et des échanges. Il est porté par les programmes d'ajustement structurel naguère associés au nom de la Banque mondiale. Prenant en charge la supériorité (établie par les pays asiatiques à hautes performances économiques) de l'ouverture sur le reste du monde par rapport aux politiques protectionnistes, les programmes d'ajustement structurel visent en outre la promotion des biens échangeables pour faciliter au passage le service de la dette.

L'application des réformes fait l'objet d'un chronogramme fonction des dates de décaissements des tranches des prêts attachés au programme arrêté dont l'état d'exécution est suivi périodiquement à l'aide d'une matrice de mesures.

Si les programmes d'ajustement ont su réduire les déséquilibres macro-économiques et financiers, par ailleurs indispensables, ils n'ont pas pu asseoir une croissance économique forte et durable.

2.2. Résultats de la mise en œuvre des PAS

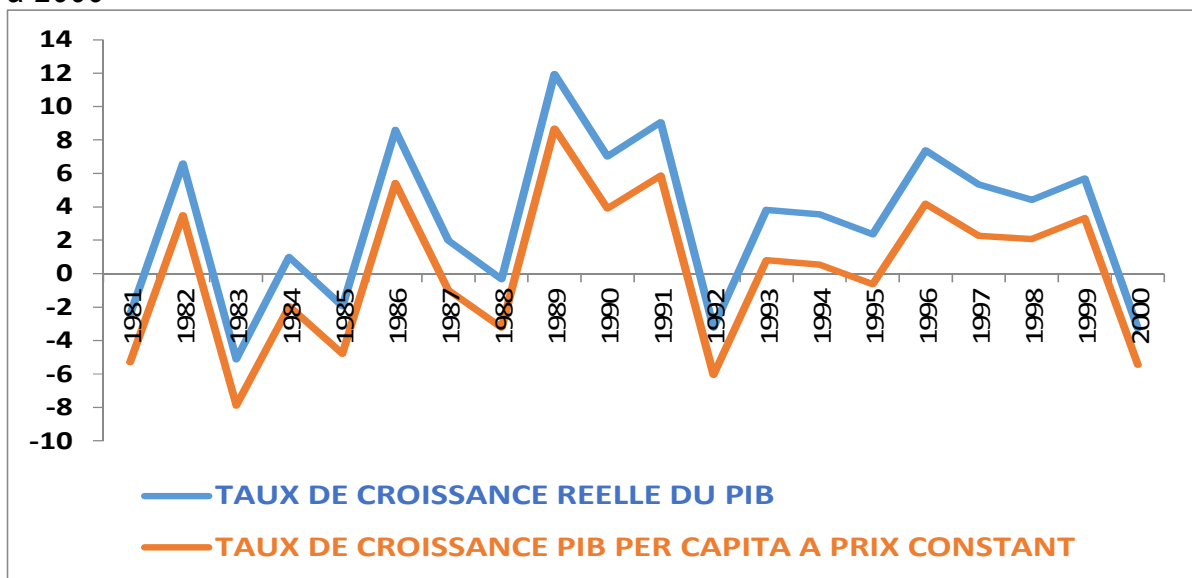
➤ La croissance économique

Au cours de la période de 1982/1993, le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume a globalement progressé en variation annuelle moyenne de 3,1%, insuffisant pour assurer une amélioration substantielle du niveau de vie de la population. Cette moyenne cache une évolution en yo-yo avec des pics (1982, 1986, 1989, 1991) et des plongées drastiques.

Les réformes mises en œuvre et la dévaluation de 1994 ont favorisé l'essor des exportations et des investissements et une reprise généralisée de la production s'en est suivie dans tous les secteurs. L'accélération de la croissance est notable de 1995 à 1997 et reste encourageante en 1999 malgré la baisse des investissements et du cours des principaux produits d'exportation ainsi qu'un environnement international défavorable en 1998.

L'économie malienne a connu un taux moyen de croissance économique de 5 % durant la période 1994-2001. La croissance a été plus régulière que durant la période 1981-1993.

Graphique 1 : Evolution de la croissance du PIB et celle du PIB par habitant de 1981 à 2000

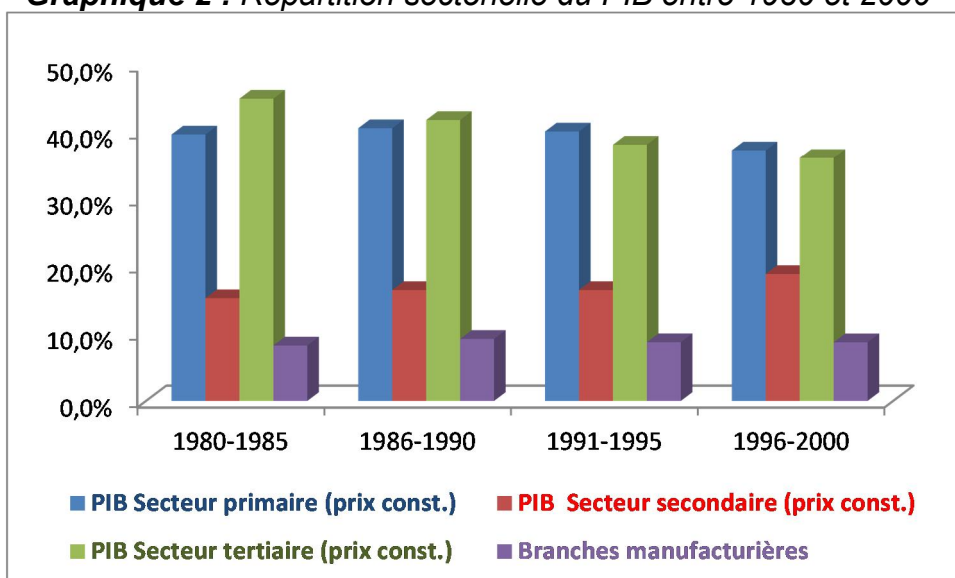


Il ressort du tableau ci-dessus une même évolution du taux de croissance du PIB et de celui du PIB par habitant sur la période 1981-2000.

➤ **La diversification de l'économie**

La mise en œuvre du PASEP a conduit à la liquidation de nombreuses entreprises industrielles. Malgré les mesures d'incitation, le tissu industriel est demeuré extrêmement modeste et la contribution du secteur secondaire au PIB peu important.

Graphique 2 : Répartition sectorielle du PIB entre 1980 et 2000

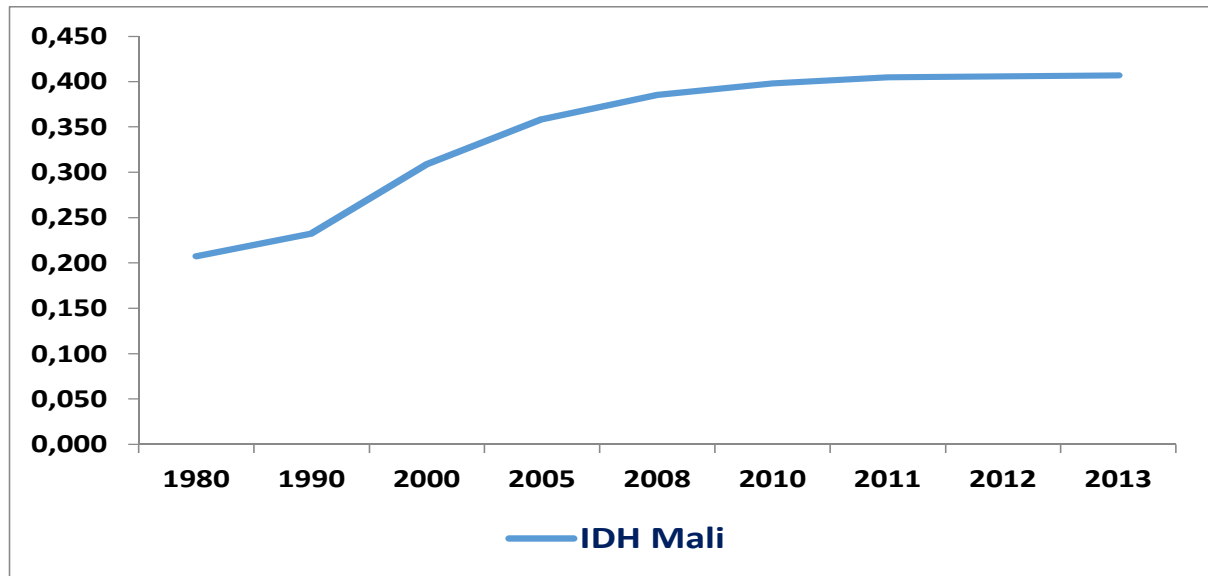


➤ **Le développement humain**

a) Evolution de l'indice du développement humain durable (IDH) de 1982 à 2000

De 1980 à 1990, l'IDH du Mali a connu une croissance continue mais faible passant de 0,208 en 1980 à 0,232 en 1990 et 0,309 en 2000.

Graphique 3 : Evolution de l'indice du développement humain durable (IDH) de 1980 à 2013



b) L'emploi

L'emploi a constitué un problème crucial dans la mise en œuvre des PAS. C'est le domaine où les politiques ont eu l'impact le plus négatif sur le développement humain. Cet impact se situe au niveau :

- du licenciement de 3822 travailleurs effectué entre 1987 et 1993 au cours de la restructuration des entreprises publiques et du désengagement de l'Etat du secteur productif;
- des départs volontaires anticipés à la retraite d'agents de la fonction publique dans le cadre de la réduction de la taille de la fonction publique : plus de 5 600 départs depuis 1987 ;
- de la réduction draconienne des recrutements dans la fonction publique ;
- de l'impact déflationniste de PAS sur la croissance économique et les créations d'emploi (même si d'autres facteurs ont contribué au ralentissement de la croissance économique).

Les PAS n'ont pas réussi à initier une politique efficace de l'emploi permettant de contrer cette exploitation du chômage : la politique de promotion du secteur privé et de l'auto emploi à travers l'appui à la création d'entreprise par les chômeurs n'ont pas

été une réussite pour de nombreuses raisons bien connues. Or le traitement social du chômage est pratiquement insignifiant dans les politiques. D'ailleurs il n'existe pas d'objectif de taux de chômage socialement acceptable et politiquement soutenable dans les PAS qui sont braqués sur des critères financiers. Dans la logique des PAS le chômage, quel que soit son niveau, apparaît comme un mal transitoire nécessaire pour rétablir les équilibres macro-économiques et relancer la croissance qui finira par avoir raison du chômage.

c) La pauvreté

Le développement de la pauvreté au Mali depuis le début des années 1980 est un domaine d'échec des PAS à promouvoir le développement humain. L'explosion du chômage qui prive de nombreuses personnes de revenus et la baisse du pouvoir d'achat ont accéléré le processus de développement de la pauvreté.

Les salariés, et les bénéficiaires de revenus fixes (comme les pensions de retraite) sont les premières victimes de cette perte de pouvoir d'achat.

L'entrée du Mali dans l'UEMOA en 1984 et la dévaluation du FCFA se sont notamment traduites par des baisses de pouvoir d'achat importantes pour les salariés.

Pour un seuil de pauvreté fixé à 137.000 FCFA, la DNSI a établi que la proportion de pauvres était de 72,8% de la population en 1988-89 et ajouté que "Compte tenu de la diminution constatée du revenu annuel moyen par habitant entre 1988/1989 et 1994 et de la dégradation de l'environnement économique et social, on peut conclure à une accentuation du degré de pauvreté en 1994 se traduisant par une plus grande vulnérabilité des couches les plus défavorisées.

-
1. J.P. LACHAUD Le marché de travail au Mali, analyse et structuration.
 2. OIT/EMANO Diagnostics pour l'identification des objectifs prioritaires du BIT au Mali.
 3. A. SI MOUSSA et F. ORIVEL Etude de suivi des diplômés de l'enseignement technique. Et professionnel au Mali.
 4. Koni Expertise Identification des créneaux porteurs d'emploi.

Les mécanismes de marché n'ont pas produit l'équité attendue dans les programmes. Les inégalités de revenus se sont renforcées et le développement de la pauvreté a touché inégalement villes, campagnes, régions, catégories socioprofessionnelles.

En 1994 le revenu par habitant corrigé (optique dépense) des urbains était deux fois plus élevés que celui des ruraux contre un rapport de 1,5 en 1988-89. Le revenu corrigé par urbain était de 181 070 et 243 025 FCFA en 1988-89 et 1994 respectivement alors que celui des ruraux s'élevait à 116 444 FCF A et 116 561 pour les mêmes périodes.

Les inégalités entre Bamako et les autres régions se sont aggravées : de 1,2 et 2,4 fois plus élevés à Bamako que dans les régions en 1988-1989, le revenu par habitant était de 1,5 à 3 fois plus élevé à Bamako que dans les régions en 1994 (le revenu par habitant à Bamako était 284039 FCFA en 1994 et 214035 en 1988-1989). Les différentielles de prix entre ces localités sont dérisoires par rapport à ces différences de revenu. Il apparaît d'ailleurs que 90% des pauvres se trouvent en milieu rural, les agriculteurs et éleveurs étant les plus touchés.

En effet le revenu annuel moyen des ménages dont le chef est agriculteur ou éleveur pour 1994 a été estimé à 36 462 F CF A. L'importance de l'autoconsommation ne saurait expliquer l'écart énorme entre le revenu annuel moyen de cette catégorie socioprofessionnelle avec ceux des autres qui varient de 175 583 pour les salariés du secteur public à 146 937 FCF A pour les indépendants.

c) Education et santé¹

Jusqu'en 1992 au moins, les politiques macroéconomiques appliquées ont plus eu un facteur de blocage du développement des ressources humaines que de leur promotion pour les raisons suivantes :

- elles ont été à l'origine de la réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux (Education et Santé) qui n'ont pas disposé des moyens nécessaires à l'application de leurs politiques. En outre les dépenses d'Education et de santé n'ont pas connu de restructuration d'envergure en faveur de l'Education de base et de la Santé primaires ;
- en l'absence d'une politique consécutive de soutien aux plus démunis et aux régions défavorisées, la politique de recouvrement d'une partie plus importante des coûts dans le secteur public et la généralisation de la pratique des prix de marché ont contribué au maintien de fortes inégalités de revenus, d'accès à un revenu, à l'éducation et à la santé. La recherche de l'équité à travers l'utilisation efficace de la main d'œuvre par les mécanismes de marché dans le cadre du processus de croissance économique n'a pas marché;

¹ DNSI- DHD Mali profil du développement humain durable, octobre 1995.

- elles ont enclenché un processus d'aggravation du chômage et renforcé le processus de développement de la pauvreté de masse exposé ci –dessus.

2.3 Renouveau de la planification

Les insuffisances de la planification et les limites qu'a montrée la mise en œuvre des PAS ont justifié l'organisation à Ségou du 15 au 18 janvier 1996 d'un séminaire national sur le renouveau de la planification au Mali. Il a permis de définir sur une base participative et consensuelle les orientations et les caractéristiques d'un nouveau système de planification du développement et de gestion de l'économie nationale.

La planification renouvelée devrait comporter les caractéristiques générales suivantes dont la mise en application créerait les conditions de l'émergence:

- être indicative et s'appuyer sur une redéfinition du rôle des acteurs du développement, (Etat, Collectivités territoriales, Secteur privé, Société civile) qui fait du secteur privé la source essentielle de la production des biens et services ;
- s'appuyer sur la concertation, la consultation et la participation de tous les acteurs concernés, dans le cadre d'un système politique démocratique et pluraliste ;
- inscrire la gestion du développement du pays dans une perspective à long terme, et assurer une cohérence entre les horizons temporels de long, moyen et court terme ;
- prendre en compte le processus de décentralisation afin d'assurer la cohérence spatiale du développement ;
- accorder une place essentielle à la dimension environnementale du développement ;
- accorder une grande importance au développement des ressources humaines avec une attention particulière au rôle de la femme ;
- prendre en compte le processus d'intégration régionale et sous-régionale.

3. La prise en compte du long terme et les politiques de lutte contre la pauvreté

3.1.L'Etude Nationale Prospective Mali 2025 ou la définition d'un chemin vers l'émergence

Pour placer la gestion du développement dans une perspective de long terme, en réponse aux recommandations du séminaire de Ségou tenu en janvier 1996, le Gouvernement appuyé par le PNUD, la Banque africaine de développement et le Projet régional « Futurs africains », a entrepris la réalisation, de 1996 à 1999, d'une étude nationale prospective (ENP MALI 2025).

Les objectifs suivants étaient visés:

- construire une image réaliste des futurs possibles du Mali à l'horizon d'une génération et renforcer notre capacité d'anticipation des tendances et des événements futurs ;
- forger une image commune du futur et les stratégies appropriées pour la concrétiser ;
- mobiliser tous les acteurs autour de la réalisation des objectifs de développement.

La méthodologie utilisée pour réaliser l'étude prospective a permis d'assurer tout au long du processus le caractère participatif de l'exercice et sa pertinence technique.

L'étude s'est articulée autour de trois grandes phases allant des investigations à la formulation des stratégies globales de développement en passant par la construction des scénarios alternatifs et de la vision durant lesquelles ont été mobilisés différents acteurs avec des attributions spécifiques.

Le processus a permis de mobiliser un nombre important de maliens à travers les enquêtes, les ateliers du groupe d'étude prospective et les réunions du Comité d'orientation.

Pour faciliter son appropriation nationale, une large campagne de communication a été réalisée autour de l'étude et ses résultats à travers des réunions d'informations, la communication au Conseil des ministres, les actions de sensibilisation du grand public par l'utilisation d'une large gamme de procédés dont les émissions télé et radio dans les langues nationales, les journaux, les affiches publicitaires, les sketches populaires, etc.

L'étude a permis de construire quatre scénarios suffisamment contrastés et une vision partagée de l'évolution de la société malienne à l'horizon d'une génération. Elle a aussi formulé des orientations stratégiques pour cheminer vers la vision.

La vision de l'ENP Mali 2025 est celle d'un pays émergent ou en voies d'émergence. Elle est déclinée en cinq axes :

Axe1 : Une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité

- Le renforcement de l'unité et de la cohésion nationales s'est appuyé sur un socle culturel réhabilité par la restauration des valeurs positives ancestrales et la revalorisation du patrimoine culturel.
- Cependant, le Mali convaincu de l'universalité de la culture, est resté ouvert au reste du monde en la matière. De la confrontation de sa culture avec d'autres cultures, il s'est enrichi, mais de façon sélective, retenant ce qui

paraît positif et assimilable sans porter atteinte à ses références culturelles fondamentales.

- Resté en marge des grandes passions religieuses, en raison de sa laïcité, le Mali a su contenir les tentatives de débordement confessionnel. Les valeurs culturelles traditionnelles communes sauvegardées sont les espaces privilégiés de dialogue et de concertation au sein de la société, et entre les différentes confessions.
- Le fonctionnement de la société, en raison d'un environnement favorable, se fonde sur la concertation, le dialogue, la tolérance, le respect, la médiation et le recours à la justice. Ces valeurs lui permettent de puiser en elle-même les moyens de sa propre évolution et d'assurer la cohésion pour la participation de toutes les composantes à l'édification d'une société juste, équitable, harmonieuse et prospère.
- Les initiatives en matière de recherche et de consolidation de la paix, du dialogue social et l'équilibre obtenu dans le développement économique national ont apaisé toutes les velléités de contestations ethniques ou régionales qui ont pu, un moment déstabiliser l'unité nationale.
- Les disparités entre régions ont été réduites. Les régions considérées jusqu'ici comme laissées pour compte ont bénéficié d'importants investissements en matière de développement.

Axe 2 : Une organisation politique et institutionnelle garante du développement et de la paix sociale

- L'Etat malien de l'An 2025 est régalien, catalyseur et impulseur du développement économique et social. Volontariste en matière de comportement démocratique, il est respectueux des libertés individuelles et collectives. Tirant les leçons des expériences vécues, il est devenu pragmatique et performant. Ses fonctions régaliennes (défense et sécurité des personnes et des biens notamment) sont assurées grâce à un accroissement sensible des moyens mis à la disposition de l'armée et de la police. Modérateur des relations entre les différents intervenants, il impulse le développement économique et social.
- Une administration performante, bien équipée et disposant de ressources humaines motivées et compétentes, reposant sur une législation assainie et ajustée et sur des programmes de formation adaptés et continus

- Une justice institutionnelle réhabilitée est au service de l'Etat et des citoyens en l'AN 2025, soutenue par des textes adaptés aux aspirations, par une administration judiciaire compétente et bien équipée.
- La démocratie est entrée dans le quotidien de l'Etat et du citoyen et représente une véritable force de progrès.
- La décentralisation est bien mise en œuvre et constitue une vraie stratégie de développement.
- Une bonne gestion des affaires publiques et une corruption maîtrisée : La consolidation de la démocratie, l'efficacité de la responsabilisation des populations dans la conduite des affaires les concernant, la réhabilitation de la justice, l'effectivité de l'Etat et, enfin, les grandes capacités de son système administratif concourent au recul significatif de la corruption.
- L'intégrité du territoire est assurée et garantie par la présence d'une Armée Républicaine, une Armée de métier bien équipée, qui en impose par la qualité et la disponibilité de ses hommes.
- La défense du territoire repose aussi et surtout sur une politique de bon voisinage, de respect de l'intégrité des territoires voisins, de l'application systématique du principe du règlement des conflits par le dialogue mais aussi du développement concerté des « zones frontières » .
- La sécurité est effective et quasi totale depuis plus d'une décennie. Le grand banditisme est maîtrisé dans les villes et dans les campagnes

Axe 3 : Une Economie Forte, Diversifiée et Ouverte

- Le Mali est entré dans une ère de développement économique et social durable grâce au pragmatisme de l'Etat, au dynamisme du secteur privé et à la synergie sociale qui s'y est installée.
- Un modèle de croissance réducteur de la pauvreté : Avec un taux moyen de croissance de 7% sur la période 2000-2025, Le Pib par tête d'habitant d'environ 165000 FCFA à prix courant en 1999 devrait passer à près de 900 000 FCFA en 2025, ce qui correspond en termes réels, c'est à dire en tenant compte de l'évolution des prix, à plus d'un triplement du revenu par tête.
- Une croissance durable, à la base élargie et au contenu diversifié : le secteur primaire, bien qu'il soit en plein essor ne devrait plus être le principal vecteur de la croissance économique. En 2025, la part du e secteur secondaire dans le

PIB devrait être de 42%. L'agriculture, qui occupait près de 43% du Pib en 1999, ne devra représenter en 2025 que moins de 30% du Pib.

- Une économie compétitive dans un espace intégré : L'Etat malien devrait jouer un rôle important dans le processus d'intégration et prendre très tôt les mesures visant à accroître la compétitivité de l'économie malienne. L'économie malienne acquiert ainsi une position de leader régional dans les domaines où elle dispose d'avantages comparatifs. C'est le cas des filières textiles, du bétail, des cuirs et peaux, et de la filière riz.
- Un système performant de financement de l'économie : Le volume d'investissement nécessaire pour maintenir la forte croissance est financé de plus en plus par l'épargne nationale qui augmente d'année en année et par les capitaux privés étrangers.

Axe 4 : Un cadre environnemental amélioré

- La recherche d'une croissance économique soutenue s'est faite avec le souci de la protection et de la préservation des ressources naturelles et de l'amélioration du cadre de vie.
- L'implication des populations dans la gestion des ressources agro- sylvo-pastorales à travers la politique de décentralisation a donné d'importants résultats en matière de protection des ressources naturelles, de maîtrise de l'eau, de développement des énergies renouvelables, et de lutte contre la désertification.

Axe 5 : Une meilleure qualité des ressources humaines dans une société juste et solidaire

- La scolarisation pour tous est assurée
- La qualité du système éducatif est accrue
- Les grands programmes de développement de la santé ont conduit à l'éradication des maladies endémiques et de la malnutrition et ont permis de contenir la progression des MST/SIDA.
- Les conditions des femmes sont améliorées, notamment l'aménagement du temps de travail de la femme ouvre les emplois modernes aux femmes leur permettant à la fois d'assurer leur indépendance économique et l'encadrement de la famille.
- Les systèmes traditionnel et moderne de solidarité sont renforcés
- Les multiples mutations ont favorisé la création de nombreux emplois convenablement rémunérés.
- L'accès à un logement décent pour la population à faible revenu est devenu une réalité.

Pour la réalisation de cette vision, des axes stratégiques devant servir de fondement à la planification à moyen terme ont été définis. Cela veut que la vision et constructible et qu'il y'a des voies pour le faire. Pour cela, des recommandations ont également été formulées :

Opérationnalisation

L'opérationnalisation de l'étude prospective passe donc d'abord par l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme qui s'appuie sur ses résultats. Pour ce faire, il serait souhaitable que les services de planification engagent une phase de communication avec les institutions de la République et la société civile sur les résultats de la prospective pour en élargir l'appropriation et déterminer les grandes orientations du plan à moyen terme.

Le passage à la phase de planification nécessite également une réforme institutionnelle d'envergure des instances et structures de planification pour les adapter aux nouvelles exigences que constituent l'analyse systémique et l'approche participative qui ont été observées par l'ENP.

Organiser la surveillance de leur avènement.

La surveillance de l'avènement des scénarios concerne l'observation des trajectoires permettant d'évoluer depuis la situation présente vers chacun d'entre eux. Cette fonction porte tout d'abord sur le suivi rigoureux d'indicateurs pertinents et dûment mis à jour. Elle consiste également à scruter des carrefours critiques qui jalonnent les trajectoires d'apparition des scénarios, à travers l'apparition d'événements clés ou la vérification de leurs hypothèses fondatrices. Il s'agit de se donner la possibilité de détecter des signaux annonciateurs, voire des alertes précoces du fait que l'on se dirige ou que l'on bifurque vers tel scénario plutôt que vers tel autre. L'intérêt de ce type particulier de surveillance est de pouvoir, lorsque la situation observée le suggère, réévaluer les stratégies à la lumière des nouvelles informations concernant les scénarios et de procéder le cas échéant à leur révision.

Organiser le suivi - évaluation de la pertinence à long terme des orientations stratégiques et des actions de développement

Le suivi - évaluation continu de la cohérence globale et de la pertinence à long terme des actions de développement entreprises constitue une fonction essentielle pour la construction par le Mali de son propre devenir. Pour ce faire, la confrontation systématique des scénarios et des orientations stratégiques aux actions devient primordiale.

3.2. Politiques menées dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté conçus comme cadre d'opérationnalisation de l'étude prospective

a) Des objectifs dans le sens de l'émergence

Au début des années 90, la sensibilisation à la problématique de la lutte contre la pauvreté s'est imposée dans les discours des représentants des différents acteurs de la vie économique et sociale lors de sommets mondiaux sur les questions sociales et environnementales. L'élimination, du moins la réduction de la pauvreté, est depuis cette période au cœur de toutes les politiques et stratégies de développement au Mali comme en témoignent l'élaboration et la mise en œuvre d'un certain nombre de documents cadres de lutte contre la pauvreté, allant de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) élaborée en 1998 au Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRП actuel) en passant par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) élaborée en 2002.

Le CSLP a été choisi comme cadre d'opérationnalisation de l'étude prospective Mali 2025. A ce titre il a le même caractère global et systémique que l'ENP et prend en compte les différentes dimensions de l'émergence.

L'objectif général du CSLP 2002-2006 était de réduire la pauvreté de 63,8 % en 2001 à 47,5 % en 2006.

Les objectifs macro-économiques ont été les suivants : un taux de croissance de 6,7% par an sur la période 2002-2006 avec un taux d'investissement de 22,6%, un taux d'inflation inférieur à 3%, un déficit courant de la balance des paiements inférieur à 9% du PIB à l'horizon 2006. En matière de finances publiques, l'objectif était de contenir le déficit global des opérations financières de l'Etat à un niveau soutenable tout en assurant la prise en charge des besoins pressants des secteurs prioritaires.

Il a été construit autour de trois axes prioritaires à savoir : (i) le développement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance et de la participation, (ii) le développement humain durable et le renforcement de l'accès aux services sociaux de base, (iii) le développement des infrastructures et les appuis aux secteurs productifs.

La 2ème génération 2007–2011 du CSLP dénommée « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRП) » vise à répondre aux exigences de croissance économique du pays et aux défis en matière de réduction de la pauvreté.

Deux objectifs majeurs étaient visés par le CSCRП 2007-2011:

- promouvoir une croissance annuelle forte de 7,0%, par la génération de richesses et la création d'emplois à travers des secteurs porteurs de

l'économie nationale tels que les secteurs des productions rurales (agriculture, élevage, pêche, agroforesterie, fruits et légumes), le secteur des mines et de l'énergie, et celui des biens et services (tourisme, culture et NTIC).

- Améliorer le fonctionnement des administrations publiques par la poursuite, la consolidation et l'approfondissement des réformes entreprises dans les domaines institutionnel (la décentralisation et la déconcentration), de la gouvernance démocratique (la démocratie, la lutte contre la corruption et la construction de l'état de droit), économique (la micro finance et le secteur privé) et l'amélioration du secteur social (santé, éducation...)

Pour atteindre ces objectifs, trois orientations stratégiques ont été déclinées : le développement des infrastructures et du secteur productif, la poursuite et la consolidation des réformes structurelles, le renforcement du secteur social.

Le CSCRP 2007-2011 est prolongé par une deuxième génération CSCRP 2012-2017.

Le CSCRP II se base sur deux axes préalables : le renforcement de la paix et de la sécurité; le renforcement de la stabilité du cadre macroéconomique et trois axes stratégiques que sont : la promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres, créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus ; le renforcement des bases à long terme du développement et l'accès équitable aux services sociaux de qualité ; le développement institutionnel et la gouvernance.

b) Des résultats insuffisants

➤ Une croissance plus faible que prévu.

L'économie malienne a connu un taux moyen de croissance économique de 5 % durant la période 1994-2001. Les réformes mises en œuvre et la dévaluation de 1994 ont favorisé l'essor des exportations et des investissements et une reprise généralisée de la production s'en est suivie dans tous les secteurs. Mais l'économie, est restée dominée par le secteur primaire (44,5% du PIB), pourtant tributaire des aléas climatiques et des prix des matières premières sur le marché international.

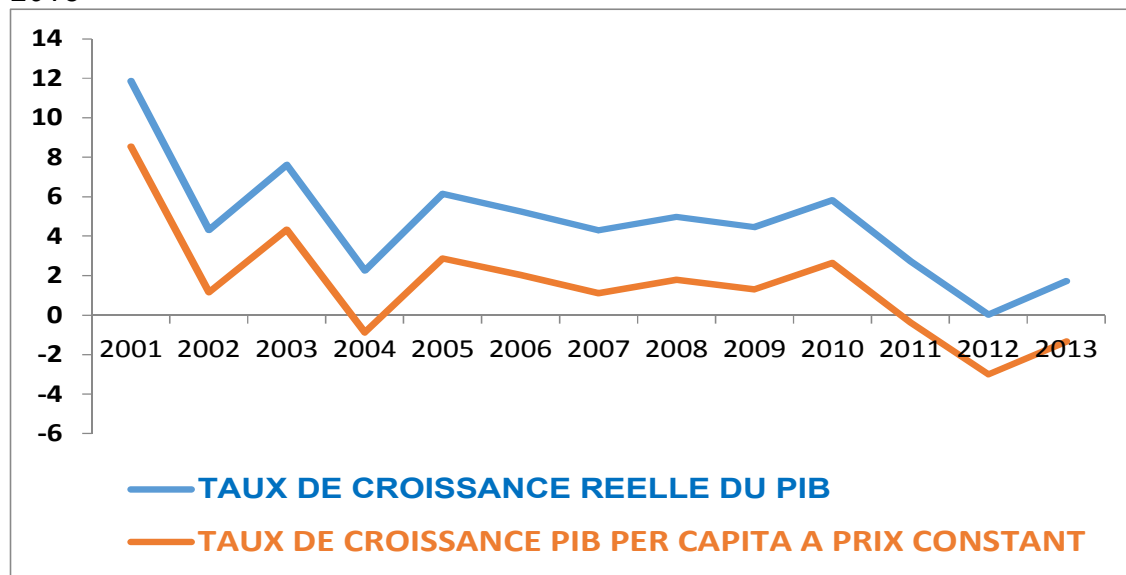
De 2002 à 2006, la croissance économique était de 5% en moyenne contre un objectif de 7%.

Sur la période 2007-2011, la croissance économique moyenne a été de 4,4% contre un objectif de 7%.

La croissance du PIB en 2012 est estimée à 1,2% contre 5,6% initialement prévu dans le CSCRP. Cette récession économique s'explique par le fait que l'année 2012, première année de mise en œuvre du CSCRP 2012-2017 a été marquée par trois crises majeures: la crise alimentaire, la crise sécuritaire dans le nord du pays et la crise politique et institutionnelle.

On retient surtout que durant les deux premières générations du CSCRP, le Mali n'a pas pu atteindre les objectifs fixés en termes de croissance du PIB (7%)

Graphique 4 : Evolution de la croissance du PIB et du PIB par habitant de 2001 à 2013



Le tableau ci-dessus montre une même tendance du taux de croissance du PIB et de celui du PIB par habitant sur la période 2001-2013.

➤ **Un niveau de pauvreté en baisse mais toujours élevé**

Selon les statistiques sur l'Indicateur de Développement Humain (IDH), calculé par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), le Mali est passé d'un indice de 0.26 en 1990 à 0.46 en 2010, ce qui dénote d'une faible amélioration des conditions de vie des populations durant ces deux décennies de mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

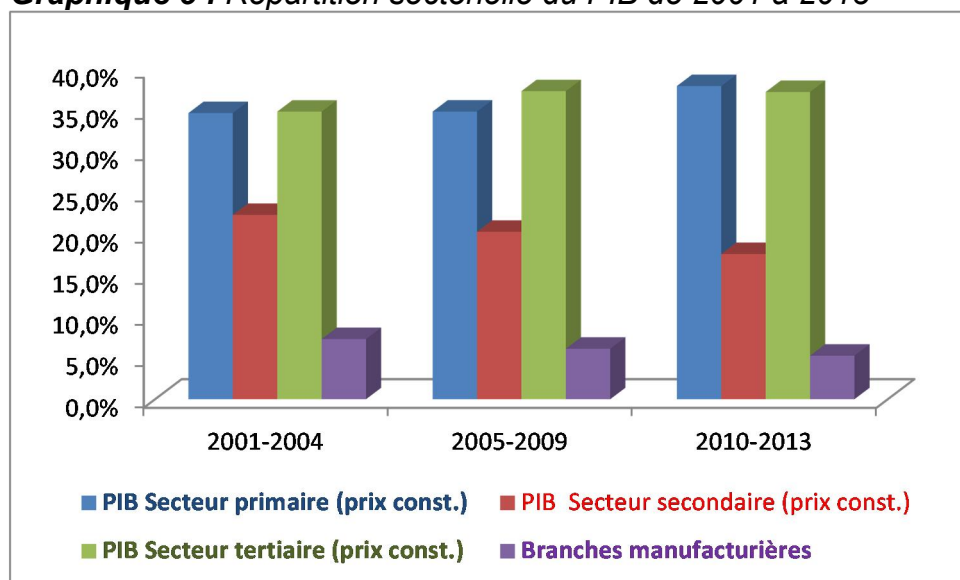
Il ressort de l'Enquête Intégrée auprès des Ménages (ELIM) réalisée en 2010 que la proportion de la population Malienne définie comme pauvre est passée de 63,80% en 2001 à 47,4% en 2006 et 43,6% en 2010 sur la base d'un seuil de pauvreté en termes réels de 165 431 CFA en 2010. Ainsi on observe une baisse de la pauvreté nationale de 20 points de pourcentage entre 2001 et 2010 et de 3,8 points de pourcentage entre 2006 et 2010.

➤ **Une économie toujours aussi peu diversifiée**

Les raisons profondes à ces faibles performances économiques sont nombreuses et vont de la faible valorisation du potentiel agro-pastoral du pays à son enclavement national et sous régional en passant par sa forte dépendance géopolitique par

rapport à certains produits comme le coton et l'or. On note également un faible niveau de diversification de l'économie du fait de l'absence d'un véritable tissu industriel créateur d'emplois et de richesses, notamment en milieu rural et sans oublier la persistance à ce jour des problèmes endémiques de transport faute d'infrastructures.

Graphique 5 : Répartition sectorielle du PIB de 2001 à 2013



3.3 L'avènement de la crise politique et institutionnelle ou la bifurcation vers les scénarios indésirables de l'ENP Mali 2025 en lieu et place de la vision

Le Ministère du Plan et de la Prospective a organisé le 23 janvier 2014 la Journée nationale de la Prospective au Mali. Ont pris part aux travaux de la journée les membres du Gouvernement, les Présidents des Institutions de la République, les Secrétaires Généraux des Départements ministériels, des Conseillers Techniques et Directeurs Généraux et Nationaux des Administrations publiques, les Présidents des Conseils Régionaux, les Gouverneurs de Région et du District de Bamako, des représentants des Structures faîtières du Secteur privé et de la Société civile, des Ambassadeurs et représentants des Organismes de coopération ainsi que des Invités d'honneur de pays africains.

A cette occasion, un film intitulé « Le Mali face à son destin » a été diffusé. Ce film est composé de trois éléments : (i) une rétrospective des événements survenus au Mali à partir du 22 mars 2012 : coup d'état marquant le début de la crise institutionnelle, aggravation la crise sécuritaire, transition chaotique, retour à l'ordre constitutionnel, élections ; (ii) un radio-trottoir où des maliens marquent leur étonnement qu'une crise pareille ait pu survenir dans leur pays et pose la problématique de l'anticipation pour prévenir de pareilles situations et plus

généralement gérer le développement du Mali ; (iii) la présentation des quatre scénarios de l'Etude Nationale Prospective MALI 2025.

La projection de ce film a permis aux participants de remarquer la grande similitude entre les événements survenus réellement et les éléments des scénarios 3 et 4 qui sont les plus mauvais.

Cependant la vision de l'ENP Mali 2025 est évoquée dans tous les documents de politique généralement en ces termes : « les objectifs sont cohérents avec la vision Mali 2025 ». Cependant, à mi-chemin du terme de l'ENP, l'évolution du Mali est beaucoup plus proche du scénario catastrophe. Un scénario étant la description d'une situation future et de l'enchaînement des événements qui ont conduit de la situation présente à cette situation future, ce qui arrive n'est que la conséquence des décisions prises, des actions menées et des comportements adoptés par les différents acteurs de la gestion du pays et de ce fait aurait pu être évité. On peut donc logiquement poser la question « Comment cela a-t-il pu arriver ? ». Les raisons principales de cette situation portent sur (i) la faiblesse du leadership se traduisant par un déficit d'appropriation et surtout de portage politique de la vision ; (ii) la faiblesse des capacités de planification stratégique; (iii) le manque d'organisation de la veille prospective qui aurait permis de surveiller l'avènement des scénarios. Toutes ces raisons expliquent le grand fossé entre la réalité et la vision dans plusieurs domaines de la situation politique, économique, sociale, culturelle du Mali.

Dans le domaine de la gouvernance, qui est le plus structurant, les situations sont les suivantes, aux antipodes de celles de la vision :

- La démocratie : le système démocratique en place se caractérise par un nombre pléthorique de partis politiques sans grande représentativité et sans projet de société, des élections entachées de nombreuses fraudes qui les vident de leur substance qui est l'accession au pouvoir d'hommes choisis par le peuple, une société civile faible et n'ayant les moyens de jouer son rôle de contre pouvoir et de contrôle de l'action publique, une presse peu professionnelle, etc ;
- Un administration ne disposant pas de suffisamment de ressources humaines de qualité avec souvent des problèmes institutionnels importants. Le cas spécifique des structures de planification mérite d'être signalées. Ces structures ont globalement été marquées par l'instabilité du Ministère du Plan qui disparaît souvent pour être recréer sous d'autres formes et ensuite disparaître, ainsi de suite. **C'est comme si la fonction si importante de la planification stratégique était traitée comme « une variable d'ajustement » dans la formation des gouvernements.**
- La corruption qui se développe sous couvert de l'impunité malgré les discours des différents pouvoirs qui se sont succédés à la tête du pays ;

- La justice qui laisse toujours l'impression d'une justice à deux vitesses ;
- Un système éducatif dont la qualité est en détresse
- etc.

On pourrait multiplier les exemples où les situations qui se présentent sont aux antipodes de celles qui fondent la Vision Mali 2025 et s'apparentent beaucoup plus à celles du scénario catastrophe dont la conclusion finale correspond à la réalité que nous avons vécu en 2012. Cela veut dire que malgré les discours nos faits et gestes ne sont pas allés dans le sens de la réalisation de la vision mais dans celle de ce scénario, qui s'est réalisé à mi-chemin de l'horizon de l'Etude Prospective Mali 2025. En d'autres termes, **nous avons marché au pas de charge vers la catastrophe.**

4. Deux évènements importants concernant l'émergence et de fortes recommandations

4.1. La journée nationale de la prospective

Le Ministère L'organisation de la Journée Nationale sur la Prospective au Mali répond à la nécessité de promouvoir et de vulgariser à tous les niveaux de décision, la démarche et la culture d'analyse prospective.

Ont pris part aux travaux de la journée les membres du Gouvernement, les Présidents des Institutions de la République, les Secrétaires Généraux des Départements ministériels, des Conseillers Techniques et Directeurs Généraux et Nationaux des Administrations publiques, les Présidents des Conseils Régionaux, les Gouverneurs de Région et du District de Bamako, des représentants des Structures faïtières du Secteur privé et de la Société civile, des Ambassadeurs et représentants des Organismes de coopération ainsi que des Invités d'honneur de pays africains.

Les présentations et débats de la journée visaient à apporter des réponses aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que la prospective ? quels en sont les principes et les caractéristiques ?
- A quoi sert la prospective en général et dans la gestion du développement d'un pays en particulier ?
- En quoi une utilisation judicieuse de l'Etude Prospective Mali 2025 aurait pu nous éviter la crise actuelle ou au moins l'atténuer considérablement ?
- Comment peut-on se servir efficacement de la prospective dans la gestion du développement ? Quelle organisation du processus de gestion du développement faut-il mettre en place ? De quelles capacités faut-il disposer ?

A l'issue de la journée des conclusions ont été tirées et des recommandations formulées :

Conclusions

1. La prospective est utile et même nécessaire
2. Pour qu'une étude prospective soit utile, elle doit être bien menée, avoir des finalités bien définies et ne pas être dissociée de son opérationnalisation
3. L'ENP MALI 2025 est de bonne qualité. Ces résultats n'ont cependant pas été bien utilisés en raison principalement de l'insuffisance de portage politique de la vision et de la faiblesse des capacités de planification

Recommandations

Ordre général :

1. Donner à la Prospective la place qui est la sienne en tant que politique d'orientation ;
2. Renforcer le leadership politique des fonctions de prospective et de planification stratégique
3. Ne pas déléguer la définition de nos politiques de développement aux partenaires extérieurs
4. Apprendre à innover et à promouvoir la compétitivité
5. Apprendre à concevoir et à conduire un processus de transformation nationale.
6. Identifier et évaluer les besoins en capacités institutionnelles et humaines en gestion du développement
7. Former les différents acteurs impliqués dans le processus d'études prospectives
8. Rénover et renforcer le système de planification et de statistique (institutionnelles et organisationnelles, en ressources humaines qualifiées, en méthodes et outils, en ressources financières)
9. Mettre en place un système permanent de veille prospective et stratégique
10. Assurer la cohérence des politiques publiques

Ordre spécifique :

1. Actualiser l'ENP Mali 2025 ou lancer une nouvelle étude prospective à l'horizon d'une génération
2. Promouvoir la démarche prospective: prospective sectorielle, prospective thématique, prospective territoriale, prospective des entreprises....

3. Conduire une étude diagnostique des fonctions et outils de planification stratégique et de développement
4. Créer un portail de centralisation des études en matière de développement au niveau de la Direction Nationale de la Planification du Développement
5. Renforcer le rôle de coordination du Développement de la Direction Nationale de la Planification du Développement
6. Renforcer le système d'information statistique.

4.2 Le Forum de Bamako sur le thème de l'émergence de l'Afrique à l'horizon 2035

Les 19,20 et 21 février 2015 s'est déroulée la 15^{ème} édition du Forum de Bamako, organisée par la Fondation Forum de Bamako qui a été l'occasion d'une réflexion collective et fort diversifiée sur les atouts et les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre de l'émergence de l'Afrique à l'horizon 2035.

La rencontre a enregistré plus de 300 invités et 30 intervenants de divers profils : universitaires, chercheurs, politiques, étudiants, entrepreneurs et représentants de la société civile venus du Mali et de divers pays : Afrique du Sud, Algérie, Angleterre, Burkina Faso, Cameroun, Canada, France (Métropole et Martinique), Etats-Unis, Ghana, Guinée, Inde, Maroc, Niger, Sénégal, Togo et Tunisie.

Le Forum a relevé un certain nombre de défis que les pays africains devront relever pour atteindre l'émergence à l'horizon 2035 :

- La bonne gouvernance permettant à la fois : une bonne gestion des ressources, la transparence, l'élaboration des politiques adéquates ainsi qu'une administration efficace.
- la sécurité en soulignant les liens intrinsèques entre sécurité et développement, et la nécessité de la coopération régionale, supranationale et internationale dans l'optique de garantir une paix durable, condition préalable à l'émergence.
- Une éducation de qualité et adéquate avec les opportunités économiques et les réalités du marché. Pour ce faire, l'Afrique doit améliorer son système d'enseignement et promouvoir la recherche afin de transmettre les connaissances et outils à la jeunesse, notamment dans les domaines des sciences, des mathématiques et de la technologie.
- Les infrastructures de transports et énergétiques.
- la gestion des ressources en eau du continent afin d'exploiter leurs potentiels de moyen de transport, de ressources pour la production agricole et halieutique, et de production énergétique.
- La diversification des économies en mettant l'accent sur (i) la modernisation et le développement de l'agriculture, (ii) le développement de l'industrie, avec comme préalable l'électrification des territoires, (iii) le développement du secteur des services qui peut être facilité par l'expansion du numérique
- La place des femmes et leur contribution dans ce processus d'émergence..
- Le développement du système financier par la conception des stratégies de financement innovant qui permettront de mobiliser l'épargne domestique et attirer les investissements directs étrangers afin de faciliter l'émergence.

- L'approfondissement de l'intégration économique régionale pour accompagner l'émergence.

Le Forum a aussi discuté des opportunités à saisir pour faciliter l'émergence, notamment celles liées à : (i) l'importance de la jeunesse qui offre une opportunité de croissance rapide du PIB par tête, appelée dividende démographique ; (ii) l'entrée dans l'ère numérique sont à saisir, notamment en termes d'éducation, de santé ou encore de bancarisation ; (iii) la diaspora africaine à travers les transferts de connaissances et les projets d'investissements.

Les conclusions du Forum, fort opportunes, confirment la pertinence de la Vision Mali 2025.